

108^e ANNEE
DECEMBRE 2014
N° 12

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345



PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITION - SECRETARIAT : M. MAQUET
Avenue de la Héronnière 98, Bte 35,
1170 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20 N°
d'agrément P008179

Editeur responsable : Lucette VANDERMEIREN-JAUMAIN
Place Terdelt 2, boîte 8, 1030 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : [http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Michèle MAQUET- GSM 0479 981 570
Courriel : [michele.maquet \[AT\] cerclepegase.be](mailto:michele.maquet@cerclepegase.be)

Mise en page bulletin : [marion.schuberth \[AT\] cerclepegase.be](mailto:marion.schuberth@cerclepegase.be)

N'OUBLIEZ PAS DE VERSER VOTRE COTISATION 2015 !

Membre adhérent : **14€** (inchangé)
Jeune (moins de 31 ans) : **7,50€**
Jeune (moins de 17 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
(Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans et dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale).

(!) Assurance facultative : **2,00€** - pédestre
2,50€ - pédestre/cycliste
(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Vandermeiren**, Place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. Afin de lui faciliter la tâche, **joignez une enveloppe timbrée** avec votre adresse ou celle de la mutuelle. Elle vous en remercie d'avance

IMPORTANT

Le Comité se réunira le jeudi 4 décembre 2014 à 18h à « La Mort Subite »
Rue Montagne-aux-Herbes Potagères 7 – 1000 Bruxelles – tél.02 513 13 18

Les articles n'engagent que leurs auteurs

RAPPEL !!!

De nouvelles propositions vous sont soumises, plus particulièrement à celles et ceux pour qui les marches traditionnelles ont un rythme trop élevé : depuis le mois d'octobre, **André JONAS** vous propose une fois par mois, le dimanche, une marche de 17 km, partant d'un RV en Région Bruxelloise (voir programme des dimanches). A partir du mois de janvier 2015, **Marion SCHUBERTH** vous proposera une fois par mois, le samedi, au même départ que la marche traditionnelle de 10 km, une balade de 5-6 km avec quelques commentaires naturalistes.

On espère ainsi rencontrer le souhait de participants qui sont désolés de ne plus pouvoir suivre les groupes comme avant (l'âge, la santé, la disponibilité...).

SOMMAIRE

	pages
A vos agendas !.....	3
Inscrivez-vous à temps	3
Promenades cyclistes.....	4
Sorties pédestres du mercredi.....	4
Sorties pédestres du samedi	6
Sorties pédestres du dimanche	6
Polyrando.....	8
Echos/Articles rédactionnels.....	9-11

A VOS AGENDAS !

Samedi 7 au dimanche 8 **février 2015 : week-end fagnard** à Montjoie (Monschau)
Samedi 23 au mercredi 27 **mai 2015 : Alsace**

INSCRIVEZ-VOUS A TEMPS

Séjour en Alsace du samedi 23 au mercredi 27 mai 2015

Profitant du WE de Pentecôte, nous vous proposons 5 jours en Alsace où vos pilotes Patrick BAIRIN et André JONAS vous emmèneront explorer, au fil de chemins variés, cette belle région tandis que Michel MARCHANT vous fera découvrir quelques lieux culturels remarquables.

Logement à **Orbey** (20 km de Colmar) « Le Beau Site » (Vacances Bleues) avec piscine, hammam et sauna en accès libre en soirée.

Prix par personne en chambre double en pension complète (*) (1/4 vin compris le soir), de l'ordre de 375 €, transport en car et assurance rapatriement inclus mais visites culturelles en sus. (Supplément en single 48 €).

Inscription chez Robertine CLARK ([robertine.clark \[at\] cerclepegase.be](mailto:robertine.clark@cerclepegase.be) ou 02 425 43 39 **avant** 21h) dès parution du bulletin, **confirmée** par le versement d'un acompte de 190 € au compte du Cercle Pégase BE40 0000 1472 1263 en mentionnant « acompte séjour Alsace » **avant le mercredi 10 décembre 2014.**

N.B. Les personnes ayant déjà manifesté de l'intérêt pour ce séjour voudront bien le confirmer pour inscription définitive avant de verser l'acompte.

(*) Les pique-niques du midi: viande froide ou jambon, pain, salade, œufs, laitage et fruits etc. Paquet de chips et une bouteille d'eau.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE DECEMBRE

Responsable : Françoise REUL, avenue Van Crombrughe 156A, 1150 Bruxelles.
Tél. 02 771 39 74 ou GSM 0473 26 86 16.

Toutes les promenades sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants.

La réunion du **jeudi** avec le pilote, **John HOUBAER**, (tél. 02 347 29 97 ou 0474 36 84 65), a lieu à 13h45 et le départ à 14h précises.

Il est **impératif** de prévenir le pilote de sa présence la veille de la balade : il ne sera au lieu de rendez-vous que s'il y a des amateurs !

- Jeudi 4** **John HOUBAER** - Réunion parking haut de la rue Nisard à **Watermael-Boitsfort**
- Jeudi 11** **John HOUBAER** – Réunion premier parking de la drève de Lorraine à **Uccle**
- Jeudi 18** **John HOUBAER** - Réunion drève du Rouge-Cloître à **Auderghem**

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS DE DECEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles.
Tél/fax 02 215 77 70.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)

L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

N.B. : PRP = petite restauration possible PN(l) = pique-nique (intégral)

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

- 3 **12 km - L - Maria HUMMEL** (02 411 56 74) – Départ à 10h35 du dépôt des bus de Lijn à **Leerbeek** (bus 142 à 9h46 gare du Midi, 9h58 à Bizet, 10h07 à Anderlecht Erasme, arrivée à Leerbeek stelplaats à 10h31) (promenade en huit). **PN à Leerbeek** au café JO-NA, Winnepenninckxstraat 5 (02 532 02 02). Grand parking devant l'établissement.
- 18 km - M - Paule DE SMECHT** (02 524 35 65 - 0488 67 58 78 uniquement le jour de la marche) - Départ à 10h30 de l'église de Beersel, (bus 154 à 9h53 au métro La Roue, 10h10 à Uccle-Calevoet ; arrivée à Beersel Gemeenteplein à 10h22). **PN à Dworp** (Tourneppe) au café Wauweringen, Alsebergsesteenweg 749 (0471 32 37 79)
- 25 km – S – Gino SANTI** (02 345 05 10) - Réunion Gare centrale à 7h45. Départ en train à 8h01 pour **SPA** (via Verviers). Arrivée à 10h26. Spa, Bois de Staneu, Sasserotte, Franchimont, **PN à Theux**, Oneux, Bois des nids d'aguesse, Pepinster. Retour en train à 16h23 – Arrivée à Bruxelles (via Liège-Guillemins) à 17h59.
- 10 **12 km - L - Michèle AERTSENS** (02 424 33 24) – Départ à 10h05 de la gare de Malines **Nekkerspoel**, côté Speelgoed Museum (train direction Antwerpen à 9h23 gare du Midi, 9h27 à gare Centrale, 9h32 à gare du Nord, arrivée à 10h). Le pilote attendra à Nekkerspoel. Mechels Broek (réserve naturelle) – **Bonheiden (PN)** – Muizen – Nekkerspoel. Retour en train soit à 15h57, soit à 16h25. Arrivée à Bxl Central respectivement à 16h25 ou 16h52.
- 18 km - M – André JONAS** (02 425 43 39) - Départ à 10h10 de la place de **Wolvertem** (bus 251 à 9h30 à la gare du Nord, 9h32 à Rogier, 9h37 à Ribaucourt, 9h45 à Bockstael-SNCB, 10h09 à Wolvertem) - **PN à Ossel** au café 't Sas, Brusselsesteenweg 423 (0473 52 43 78).
- 25 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34) - Réunion Gare centrale à 8h45. Départ en train à 8h56 pour **Ninove**. Arrivée à 9h32. Ninove, **PN à Denderwindeke**, Gooik. Retour en bus De Lijn 141 ou 142 vers Métro Erasme.
- 17 **12 km - L - Bernard van der LINDEN** (02 378 69 59) – Départ à 10h30 de la station de métro Herrmann-Debroux à **Auderghem** (métro 5, tram 94, bus 41). **PN à Jezus-Eik (Notre-Dame-au-Bois)** à la cafeteria du Centre « De BOSUIL » Witherendreef 1 (02 657 42 03).
- 18 km - M - Eddy BLOCKMANS** (02 380 03 79 – 0473 65 13 07 le jour de la marche uniquement) – Départ à 10h15 de la **Grande Espinette** à Rhode-St-Genèse (bus 155 à 9h34 au métro La Roue, 9h51 à la gare d'Uccle Calevoet, Grande Espinette 10h10) - **PN à Linkebeek** au Postwereld (0479 84 43 69 ou 0475 24 29 87) face à la ferme du Holleken.
- 25 km - S – Félix WALRAVENS** (02 425 07 52) - Réunion **Métro SIMONIS** à 9h30. Départ à 9h45 - Parc Elisabeth, Laerbeekbos, Ossel, Amelgem, **PN à Ossel**, Café 't Sas 0473 524 378), Relegem, Parc Baudouin, Gare de Jette. Retour en Tram 19 vers métro Simonis ou 62 vers Meiser.

- 24 **18 km - M - André JONAS** (02 425 43 39) - Départ de la **Petite Espinette** à 10h20 (bus 137 à 9h33 à Aumale, 9h42 à Bruxelles Midi, 10h00 à la Bascule, 10h08 au Vivier d'Oie, correspondance ligne 26 SNCB), Petite Espinette à 10h15). **PN à Beersel** au café Centrum Hôtel, Steenweg op Ukkel 11 (02 331 06 15 ou 0496 54 39 37).
- 31 **18 km – M - Paule DE SMECHT** (02 524 35 65 après 17h) – Départ de la station de **métro Veewijde** (sortie avenue Gounod) à 10h. **PN à Sint-Anna-Pede** au café Sint Anna, Herderebeekstraat, 174 (02 569 24 11).

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS DE DECEMBRE

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. e-mail: [robertine.clark \[AT\] cerlcepegase.be](mailto:robertine.clark@cerlcepegase.be)

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Moyenne : de 3,5 à 4 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

- 6 **Marie-Anne WINDERICKX** (02 374 71 11) Réunion à l'**arrêt Coccinelles du tram 94** Angle Av. des Coccinelles et Ch. de la Hulpe à **Boitsfort**
- 13 **Michèle AERTSENS** Réunion à la Place Wiener à **Boitsfort** devant la maison communale (tram 94, bus 17 et 95)
- 20 **André JONAS** (02 425 43 39) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus tram 44)
- 27 **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) Réunion à la **station de métro Erasme**. RV à la sortie de la station à l'arrière de la rame. Possibilité de parking à l'angle Bd H Simonet/Allée de la Recherche (à 1mn à pied du RV)

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES DE DECEMBRE

Responsable : Chantal TELLIER (02 384 75 69 ou 0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier \[AT\] cerlepegase.be](mailto:chantal.tellier@cerlepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

N.B. : PRP = petite restauration possible PN(l) = pique-nique (intégral)

!!! ATTENTION !!! Les horaires SNCB disponibles lors de la confection de la revue ne sont valables que jusqu'au **13 décembre**. En cas de doute, veuillez vous renseigner auprès des pilotes.

- 7 **20 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) – . Départ à 9h30 du terminus du tram 44 à **Tervuren** – Vossem, Puttebos, **PN à Leefdaal**, Heide, Vallée de La Voer, Tervuren.

Luc VANDERMEIREN vous convie non pas à un PN convivial mais à un **Resto convivial** - Détail et inscription : voir rubrique ECHOS page 9.

Vendredi 12 décembre : soirée bowling + resto :

A l'approche des fêtes de fin d'années, c'est l'occasion d'une activité un peu festive, un bowling et un resto à proximité !!!

Rendez-vous à 18h45 au bar du Crosly - Bd de l'Empereur, 36 - Tél 02 512 08 74 - Début des parties à 19h00 – **Après, possibilité de prolonger la soirée ou de nous rejoindre pour manger dans un resto sympa des environs.**

Bowling Crosly : Boulevard de l'Empereur 36 à 1000 Bruxelles (près de la Gare Centrale et du Grand Sablon) - <http://www.crosly.be/FR/localisation.html>. **Prix** : 6,50 €/personne pour 1 partie et 5,50 €/personne pour la 2ème (éventuelle !) partie.

Inscriptions avant le jeudi 11 décembre auprès de Yves (tél. 0476 39 91 25 ou [yves.verschoren \[AT\] cerclepegase.be](mailto:yves.verschoren@AT.cerclepegase.be)) pour réserver les pistes.

- 14 **20 km - M + L - Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22 jours et heures scolaires uniquement) - Réunion Gare Centrale à 7h40. Départ en train (train destination Nivelles) à 8h09 pour **Lillois** – Arrivée à 8h47. Ophain, Ferme Bertinchamps, abbaye et château de Bois-Seigneur-Isaac, ancien circuit de Baulers, Baulers-Village - **PN à déterminer**, Nivelles : visites : parc de la Dodaine, les quartiers «La Fragne», «Les 4 Vents», «Vert chemin». Gare et train pour Bruxelles à l'h03, arrivée à Bxl-Central à l'h35.

21 km – S – Luc LECLEIR (0477 57 22 14 en soirée – luc.lecleir [AT] cerclepegase.be). **Abbayes et bières d'abbaye – Saint-Denis (Forest) (22/25).**

RV à 08h50 à la Bruxelles-Centrale (salle des guichets). Départ à 09h05 vers Hal (IC 1930 vers Tournai - Bxl-Midi à 09h12) - Arrivée à 09h21. Retour : SNCB (gare de Forest Est) ou STIB (place St. Denis à Forest : tram 82 et 97 – bus 50 et 54). De Hal à Forest en passant par Huizingen – Beersel – Vallée de la Senne – Drogenbos – Uccle Calevoet – Forest St. Denis - Possibilité de visite de l'abbaye + dégustation de bières à l'arrivée (à confirmer !). Consulter le site (<http://www.cerclepegase.be/>) pour infos de dernière minute.

- 21 **20 km – S - Chantal TELLIER** – RV à Bruxelles-Central à 8h40. Billet w-e pour Thuin retour de Charleroi. **Attention** : le pilote monte à Braine l'Alleud. Départ à 08h59 pour Thuin via Charleroi, arrivée à 10h29. **Thuin – Fontaine l'Evêque – Anderlues**. Retour bus TEC d'Anderlues à Charleroi à 17h14, arrivée à Charleroi à 17h44 et train à 18h02 vers Bruxelles-Central, arrivée à 19h00. Thuin, le Beffroi, la Sambre, la gare de Hourpes, **l'Abbaye d'Aulne, PN**, l'écluse d'Aulne, Lernes, le château Bivort, le terail du Pétria, Anderlues.

Jeudi 25 décembre 20 km – Edouard – Randonnée en ligne – Départ à 10h des 4 Bras de Tervuren (tram 44) à 10h - prévoir PNI – Métro Herrmann-Debroux.

28 **17 km - M - André JONAS** (02 425 43 39) – Promenade circulaire - Départ à 10h30 de l'arrêt «International school» du bus 17 (devant le Bicyclestore, 10 av. de la Foresterie à **Boitsfort - PN à Groenendaal** à l'Ariosa horses club, Groenendaalsesteenweg 141 (02 657 33 05).

22 km – S - Chantal TELLIER – RV à Bruxelles-Central à 8h45. Billet WE pour Nivelles. Départ en train à 9h08 pour Nivelles, arr. 9h52. Bus TEC n° 19 à 10h02 arrivée à Genappe 10h21. **Boucle au sud de Genappe.** Retour de Genappe : bus TEC à 16h42 pour Nivelles, arrivée 16h57. Train à 17h28 arrivée à Bruxelles-Central à 18h00 ou bus TEC 365 à 17h24, Mont-st-Jean à 17h36, Uccle Bascule à 18h05, Bxl-Midi à 18h19. (prévoir 4€ pour le bus). Genappe, Baisy-Thy, Sart-Dames-Avelines, **PN à Villers-la-Ville**, Hattain, Thy, Genappe.

31 **Réveillon de Nouvel An à Namur (auberge de jeunesse de Jambes) : sous réserve !** Programme à déterminer : consulter le site : www.cerclepegase.be.

1/1 **14 km – S - Chantal TELLIER** – RV à Bruxelles-Central à 10h40. Départ en train à 10h52 (direction Ottignies), arrivée à La Hulpe 11h27. **De La Hulpe à Groenendael en Forêt de Soignes.** Retour de Groenendael à 16h37, arrivée à Bruxelles Central à 17h07. **PNI et fin de parcours à l'Ariosa (si ouvert) pour un pot convivial de Nouvel An.**

20 km – Edouard - Randonnée en boucle - Départ à 10h du terminus du tram 44 à Tervuren – prévoir **PNI**.

4/1 **22 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h) - Réunion à 8h10 gare Centrale. Départ en train (destination Bruges) à 8h27 pour **Erembodegem**. Arrivée à 8h56. Moorsel, **PN à Meldert**, Kravaalbos, Asse-ter-Heide, Putberg, Asse. Retour en train à 17h09, arrivée Bxl-Central à 17h26.

POLYRANDO - MOIS DE DECEMBRE

Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33). Courriel : Site web : <http://www.polyrando.org>, onglet "contact".

Polyrando n'envoie pas de programme papier, mais via le site web de Polyrando, vous pouvez vous inscrire dans la mailing list et/ou consulter le programme en ligne. Cela vous permettra de disposer de la dernière version du programme Polyrando qui est régulièrement mis à jour.

ECHOS

Brunch à l'italienne... à Schaerbeek le 7 décembre

En prélude aux fêtes de fin d'année, notre PN convivial mensuel sera remplacé par un **Resto convivial**. Il aura lieu chez **Di Roberto**, boulevard Lambert, 330 dès 12h (arrêt Louis Bertrand du tram 7 ou du bus 66).

Menu : Apéro, buffet d'entrées, un plat chaud (viande ou poisson), fromages et desserts. Prix : 30 € hors boissons. Inscription obligatoire chez Luc VANDERMEIREN (02 215 77 70) **dès parution du bulletin** confirmée par un virement adéquat au compte du Cercle Pégase BE40 0000 1472 1263 avec la communication «Resto convivial» **au plus tard le 1^{er} décembre** – nombre de places limité !

Pour ceux qui le souhaite, promenade apéritive dans le parc Josaphat. Départ à 11h (mêmes arrêts que ceux mentionnés ci-avant).

Histoire de la vallée Josaphat et de son parc

On raconte qu'en 1574, un pèlerin revenant de Palestine fut frappé par la ressemblance entre la vallée de Roodebeek et celle de Jerusalem ; il y érigea une colonne rappelant cette similitude. En 1720, un riche marchand de draps obtint le privilège d'enclorre d'une muraille son domaine englobant bois, étangs et ferme ; cette muraille longeait le ruisseau Roodebeek. Un château y fut construit dont la dernière propriétaire voulu mettre en vente les arbres du parc. Apprenant la chose et afin de doter Bruxelles d'un nouveau poumon vert, Léopold II intervint personnellement auprès du Bourgmestre de Schaerbeek qui fit exproprier le domaine en 1902 afin d'y installer un parc public qui comporte des arbres ornementaux et, dans sa partie centrale, une enfilade d'étangs où trouvent refuge cygnes et canards ; des sculptures jalonnent quelques-uns des sentiers.

D'après Paul Verelst

"La marche ne consiste pas à gagner du temps mais à le perdre avec élégance. Il ne s'agit plus d'être pris par le temps mais de prendre son temps."

David LE BRETON in "Eloge des chemins et de la lenteur"

Le NOMBRE d'OR.

Ne croyez pas qu'il s'agit du nombre qui permet de gagner l'Euromillion ; c'est beaucoup plus ancien que tous ces jeux destinés à vous donner l'espoir de la richesse par la chance d'un nombre choisi sans logique !!

C'est la dénomination d'une proportion privilégiée exprimée par les artistes de la Renaissance pour une harmonie parfaite entre deux grandeurs lorsque celles-ci ont le même rapport entre elles et entre la plus grande des deux et leur somme : il est égal à la racine carrée de 5, soit : 1,618033....Par exemple : un rectangle ayant son plus grand côté égal à 1,618 fois son petit côté en est une figuration simple car des découpes successives permettent de créer des rectangles tout aussi parfaits dans la même proportion.

Maintenant que j'ai étalé mes connaissances ésotériques qui me furent transmises lors de mon passage dans l'ancien système de l'enseignement (ce qui ne risque plus d'arriver aujourd'hui !!) à quoi cette notion peut-elle servir ?

Certains théoriciens pensent que ce serait une des clefs structurelles de l'univers visible; mais le retrouve-on dans cette nature qui nous entoure et que nous admirons lors de promenades ?

Une discipline botanique est la phyllotaxie qui étudie la répartition des feuilles sur la tige d'une plante et a permis de découvrir l'intelligence de leur dessin qu'il est possible d'exprimer en termes mathématiques ; on a toujours pensé par exemple, que si les feuilles ne poussaient pas l'une sur l'autre, c'était pour éviter de cacher l'une à l'autre la lumière du soleil, la pluie et l'oxygène dont elles ont vitalement besoin.

En fait, une disposition aussi intelligente ne peut être que la conséquence d'une organisation dont Léonard de Vinci et Kepler furent les premiers à percer le mystère : les feuilles sont disposées tout au long de la tige par groupe de cinq et suivant des spirales impliquant un angle de rotation multiple de cinq également. Kepler observa aussi que le pentagone était présent dans les fleurs, et qu'elles avaient souvent 5 pétales; le naturaliste allemand Schimper et le cristallographe français Bravais remarquèrent pour leur part, des nombres consécutifs de la suite de Fibonacci dans la pomme de pin. (Fibonacci ou Léonard de Pise : 12^{ème} siècle, est un mathématicien qui introduisit en Occident l'usage des chiffres dits « arabes » et étudia une suite de nombres dans laquelle chacun vaut le total des précédents : 0.1.1.2.3.5.8.qui trouve son application dans la théorie de la suite des nombres et notamment dans la phyllotaxie.)

Eh bien, nous voilà revenu à la fois dans la botanique et les feuillages des plantes, et aussi, peut-être avec un peu de chance, à la possibilité de gagner le gros lot en jouant un nombre extrait de cette suite !

Si vous n'avez pas compris à votre première lecture, recommencez à lire ce texte en cheminant sous les arcades d'un cloître, en alternant votre cheminement dans le sens horlogique puis anti-horlogique : vous finirez par arriver à la compréhension complète, mais sans doute, après le tirage de la loterie ce qui vous permettra de continuer à vivre dans la modestie et continuer à jouir de la nature.

Bon amusement à cette lecture de ce texte farfelu, mais j'espère que vous partagerez le plaisir que j'ai eu à le rédiger !

Jean Paulis

« Petit » patrimoine ignoré à la frontière belgo-luxembourgeoise

Depuis 1843, la frontière belgo-luxembourgeoise est jalonnée sur 148 km par 507 bornes dont 287 en fonte et 220 en pierre de taille, celles-ci destinées au balisage intermédiaire entre 2 bornes en fonte.

Les premières sont typiques d'un savoir-faire wallon, elles sont creuses et ont été coulées par Cockerill à Seraing; hautes de 2,47 m et pesant 361 kg, elles ont donc posé de fameux problèmes pour leur transport et sont à l'origine de vraies prouesses pour ériger certaines d'entre elles dans un ravin, en plein bois, voire même dans le lit d'un cours d'eau , le tout en moins de deux mois et sans, bien entendu les moyens techniques actuels de manutention et de levage.

Leurs positions ont été déterminées, au mètre près, par une commission de 10 personnes (cinq commissaires belges et cinq pour représenter le Grand-Duché/Pays-Bas).

Ces bornes font partie du patrimoine commun aux deux pays et demeurent depuis 1843, la propriété des deux états, leur entretien devant être assuré par les communes sur le territoire desquelles elles se trouvent, mais hélas souvent actuellement laissées à l'abandon. Souvent décelables seulement en hiver par contraste avec la neige, il arrive qu'on les frôle sans les voir, leur aspect rouillé les faisant se confondre avec la nature environnante ; certaines bornes en pierre ont même été retirées par des agriculteurs pour faciliter le passage.

A l'occasion des travaux autoroutiers pour la E411, une quinzaine de bornes en fonte non replacées se retrouvent à l'abandon dans le « cimetière à bornes » à Capellen.

Une ballade guidée-découverte des bornes est proposée du 15 avril au 15 octobre par la Fédération touristique du Luxembourg belge sur son site : www.ftlb.be/fratractions/fiche.php?avi-id=4279

Avis aux amateurs et bonne rando !!

Jean Paulis

(Inspiré par un article du n° 35/36 de « La Lettre du Patrimoine »)

L'Automne, origine d'une nouvelle vie

Dans la nature, la fin d'un organisme vivant est souvent à l'origine d'une nouvelle vie. A l'automne, la chlorophylle se concentre dans les parties ligneuses des feuilles qui deviennent ainsi multicolores avant de tomber à terre aux premières gelées ou lors d'un grand coup de vent et, où elles forment de gros paquets qui se décomposent pour devenir finalement de l'humus.

Un chevreuil ou un hérisson vient fouiner dans le tas de feuilles, le disperse permettant de les consommer ou de s'enrouler dedans pour s'y créer un cocon protecteur contre le froid à venir.

Humidité et chaleur sont une combinaison idéale pour faire se développer les champignons qui aident à la décomposition des feuilles et ouvrent la voie aux vers de terre qui termineront le travail pour l'obtention d'un beau terreau sombre.

Répétons-le inlassablement : sous les arbres et buissons, abstenons nous de ramasser les feuilles mortes, laissons les en place pour qu'elles assurent la protection des petits animaux et offrent des ressources nutritives à l'avifaune et à certains petits mammifères.

Saine philosophie n'est-ce pas, et, en plus, on s'épargnera le ramassage des feuilles au jardin : soufflez-les plutôt dans les pieds de vos plates-bandes !

Jean Paulis

(Inspiré par un article de « Jardins & Loisirs de nov/déc 2014)